Avertissements agricoles. Edition de la Station Alsace et Lorraine. n° 24 6 août 1982

GRANDES CULTURES

/ HOUBLON /

MILDIOU

Toutes les variétés de houblon ont maintenant atteint le stade "cônaison", stade critique vis-à-vis de cette maladie.

Les conditions climatiques (humidité assez importante) lui sont également favorables. Il est donc nécessaire de reconduire la protection fongicide à partir du 9 août.

A ce stade de la végétation, seuls les produits cupriques, les produits à base de folpel et les mélanges de ces deux produits peuvent être utilisés.

OIDIUM

Des attaques d'oïdium sont notées dans quelques houblonnières ; il y a lieu d'effectuer, en toutes situations, un traitement anti-oïdium en même temps que le traitement anti-mildiou.

ARAIGNEES ROUGES

Dans la plupart des situations, leur développement a été freiné. Il convient néanmoins de surveiller ses houblonnières et d'intervenir, en cas de forte infestation, avec un acaricide spécifique (cf. bulletin n° 22 du 16 juillet).

PUCERONS

Il est nécessaire de rester attentif à l'évolution des populations et d'intervenir si nécessaire.

Consulter notre bulletin n° 23 du 28 juillet.

/ POMME DE TERRE /

MILDIOU

Par suite du temps fortement pluvieux qui se maintien sur nos régions, le mildiou progresse rapidement. Prévoir un défanage sur les variétés sensibles arrivant à maturité (consulter notre bulletin du 28 juillet).

Sur les variétés tardives, ainsi que sur les cultures en altitude, renouveler le traitement dès réception.

CULTURES LEGUMIERES

/ POIREAU /

TEIGNE

Le vol des papillons se poursuit. Renouveler le traitement insecticide dans la période du 10 au 12 août. Attention au délai d'emploi des produits avant récolte.

/ CELERI - TOMATE /

SEPTORIOSE DU CELERI - MILDIOU DE LA TOMATE

Maintenir la protection.

P. 21

NOTE TECHNIQUE SUR LE SEMIS DU COLZA

La réussite de la culture de colza tient avant tout à un bon semis permettant d'obtenir :

- un développement suffisant du colza avant l'hiver (6 à 8 feuilles, racine principale de 8 millimètres environ de diamètre au collet) ;

- un peuplement régulier et de densité moyenne à faible.

Pour atteindre ces deux objectifs, les différents éléments suivants sont à prendre en compte.

1. Préparer le sol dès que possible en assurant un émiettement suffisant.

2. Date de semis :

Réaliser les semis entre la fin août et le 10 septembre. Dans les zones plus fraîches et humides (Lorraine du Nord), les avancer à la troisième semaine d'août.

3. Densité de semis :

Avec la variété JET NEUF, les essais montrent la supériorité des peuplements proches d'une cinquantaine de plantes par mètre carré (2 kg de semences à l'ha, écartements à 34 cm). Cette quantité de semence est à augmenter en terres mal préparées ou pour les semis tardifs, ainsi que pour les colzas de printemps.

4. Surveiller les limaces grises ou noires :

Estimer avant le semis leur densité en déposant des appâts au métaldéhyde ou au méthiocarbe sous un sac ou une planche, pour intervenir si nécessaire dès la levée.

5. Limiter les risques vis-à-vis du Sclérotinia :

Ce champignon, dommageable aux cultures de colza, betterave, pomme-de-terre, luzerne, pois, trèfle, féverole ... se conserve dans le sol une dizaine d'années sous la forme de sclérotes (organes noirs, durs, de 0,5 à 3 cm de longueur).

Sur colza, il provoque la pourriture humide du collet ou le blanchissement, suivi du dessèchement d'une portion de la tige.

Le moyen économique, actuellement le plus efficace, pour éviter le développement du Sclérotinia, consiste à pratiquer des rotations longues, en prenant soin de cultiver, les années où les sclérotes sont ramenées en surface par le labour, une espèce résistante (blé, orge, avoine, maïs, graminées fourragères).

6. **Traitement fongicide des semences :**

Utiliser impérativement des semences traitées avec l'une des matières actives suivantes (doses en g. m.a./q. de semence) : captane : 120-240 ; silicate de méthoxyéthyl mercure : 3,75 ; oxyquinoléate de cuivre : 37,5 ; thirame : 120-240.

7. Altise :

Pour protéger les jeunes pieds de colza contre les attaques de grosse altise adulte, agir en traitement de semence, notamment avec le méthiocarbe à 25 g de m.a./kg de semence.

Dans les zones habituellement infestées, l'emploi de microgranulés en localisé permet d'assurer une protection prolongée des jeunes plantes (doses en g. m.a./ha) : carbofuran : 450 ; thiofanox : 450 ; terbufos : 200.